

Je crois qu'il faut examiner les résultats dans leur ensemble au lieu de les examiner séparément, parce qu'il y a parfois des différences.

LE COÛT DU PROGRAMME

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, d'après les chiffres que l'on vient de nous donner, il est clair que malgré les efforts du gouvernement, les différents sondages ont montré qu'un nombre croissant de personnes s'opposent à ce projet à mesure que la population s'informe.

Je tiens à rappeler au ministre que le programme d'achat de sous-marins doit coûter 8 milliards de dollars. Ce chiffre ne comprend pas les frais d'entretien de la flottille ni les installations où les sous-marins doivent faire le plein. Le sous-ministre peut-il dire franchement aux Canadiens combien doit coûter ce programme? Est-il prêt à admettre aujourd'hui que cela coûtera au total plusieurs dizaines de milliards de dollars?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je crois que le député était à la Chambre lorsque l'opposition contestait les chiffres donnés par le ministre de la Défense nationale, ce qui est arrivé plusieurs fois. Celui-ci a donné des chiffres clairs et précis sur le prix d'achat des sous-marins nucléaires.

Je tiens à rappeler au député et à la Chambre que le gouvernement a publié un Livre blanc sur la défense nationale, le premier en seize ans, qui expose clairement la politique canadienne en matière de défense. Nous nous sommes engagés à défendre le pays du côté des trois océans en plus de respecter nos engagements envers l'OTAN et le NORAD. Nous nous sommes engagés à revitaliser nos forces armées régulières et de réserve. Il est manifeste que dans l'ensemble, notre Livre blanc a été très bien accueilli par les Canadiens.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

LA POSSIBILITÉ DE DÉTOURNER LES EAUX DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN-SUD DANS LA RIVIÈRE SOURIS

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Son ministère et la province de la Saskatchewan ont mené une étude - j'en ai ici le rapport - pour examiner la possibilité de détourner les eaux de la rivière Saskatchewan-Sud et de la rivière Qu'appelle vers le bassin de la rivière Souris, afin d'alimenter un barrage que le premier ministre de la Saskatchewan tient à faire construire sur la Souris. Cette rivière coule également dans le Dakota-Nord.

Questions orales

Est-ce que le ministre peut nous donner l'assurance que le gouvernement n'acceptera jamais ce projet qui entraînerait l'exportation des eaux de la Saskatchewan-Sud et de la Qu'appelle vers les États-Unis?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je suis un peu surpris par la dernière partie de la question du député, concernant des exportations d'eau vers les États-Unis. A ma connaissance, l'objet du projet en question n'est pas d'exporter de l'eau dans le sens où l'entend la politique fédérale de l'eau. Bien sûr, si c'était là le but du projet - et je ne pense pas que ce soit le cas -, il serait contraire à la politique fédérale de l'eau que nous avons exposée en détail il y a quelques mois.

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE LE GOUVERNEMENT N'ACCEPTERA PAS LE DÉTOURNEMENT DES EAUX

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, la politique fédérale de l'eau s'oppose à tout transfert entre bassins hydrographiques et c'est bien de cela qu'il s'agit dans ce projet. Voici ce que dit le rapport:

Le débit actuel de la rivière Souris n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins prévus à long terme. Le détournement futur de la rivière qu'Appelle vers la Souris semble donc constituer un moyen satisfaisant d'approvisionnement en eau.

Le directeur de l'étude a été renvoyé par le gouvernement provincial parce qu'il avait embarrassé le ministre provincial en disant qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la Saskatchewan-Sud pour alimenter la Souris.

Encore une fois, est-ce que le ministre peut donner à la Chambre—et surtout aux agriculteurs du sud de la Saskatchewan, qui connaissent une sécheresse passagère susceptible de se transformer en sécheresse à long terme—l'assurance que le gouvernement n'acceptera jamais le détournement d'eaux qui pourraient finir par être exportées vers les États-Unis? Peut-il nous donner clairement cette assurance?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député se perd complètement. Il s'agit d'un cours d'eau international qui relève d'au moins trois gouvernements, dont ceux du Manitoba et de la Saskatchewan, et de deux pays. Le gouvernement fédéral a l'obligation de tenir compte de toutes les considérations environnementales possibles, puisqu'il doit appliquer la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux.

La province de la Saskatchewan a présenté une demande de permis. Je l'ai reçue en janvier. Nous nous conformons à toutes les règles prévues et je respecte toutes mes obligations à cet égard, à titre de ministre de la Couronne.